

[Nouvelles locales] : Bordeaux, Le Havre, Nantes

Autor(en): **Boesch, C. / Grandjean, M.**

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **17 (1971)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

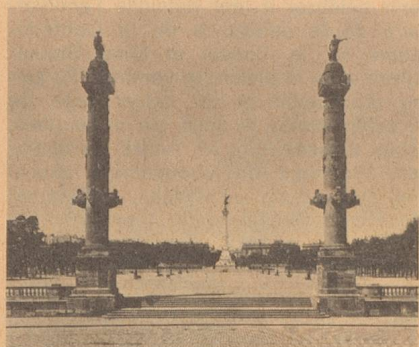
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bordeaux



21, Cours du Maréchal-Foch.
Tél. : 52-18-65.

Tarif postal français

Il est rappelé à nos compatriotes que dès le 1^{er} août 1971 les tarifs postaux français ont été réduits pour le courrier destiné à la Suisse, à savoir :

- l'affranchissement d'une lettre jusqu'à 20 g est de **0,60 F** ;
- l'affranchissement d'une carte postale est de **0,30 F**.

Pour tout autre affranchissement, se référer au tarif postal, édition fin juillet 1971.

AVS

Certificat de vie

Il est rappelé à tous les bénéficiaires de rentes et d'allocations AVS/AI qu'un certificat de vie est exigé chaque année par la représentation suisse à l'étranger où ils sont immatriculés. En France, le certificat de vie est généralement remplacé par une fiche individuelle d'état civil portant la mention « non décédé » délivrée sans frais par la mairie du domicile.

Les assurés qui reçoivent une rente de survivants (rente de veuve ou d'orphelin), une rente pour couple ou une rente simple avec rentes complémentaires pour l'épouse et les enfants, doivent fournir un certificat de vie pour chaque bénéficiaire.

Si le certificat de vie ne peut être obtenu, le paiement de la rente sera suspendu.

Affaires sociales

Assurance maladie volontaire

L'Ambassade constate que bien des compatriotes souvent âgés et malades n'ont droit à aucune prestation maladie de la Sécurité sociale. Or, la maladie peut entraîner des frais médicaux très coûteux que les intéressés ne seraient pas en mesure de supporter. C'est la raison pour laquelle l'Ambassade conseille à tous ceux qui sont dans ce cas

de s'assurer volontairement contre la maladie auprès de la caisse régionale de Sécurité sociale compétente pour leur lieu de domicile. Le dernier délai pour faire acte d'adhésion arrivera à échéance le **31-12-1972**. Les compatriotes âgés et qui n'ont pas les moyens de payer les cotisations peuvent en demander la prise en charge par l'aide sociale auprès de la mairie de leur lieu de résidence en vertu de la convention franco-suisse d'assistance du 9-9-1931.

Assurance vieillesse française

L'Ambassade attire également l'attention de nos compatriotes sur un autre avantage :

Il arrive que des travailleurs atteignant l'âge de la retraite ne totalisent pas 120 trimestres de travail salarié requis pour avoir droit à une retraite complète de la Sécurité sociale. En ce cas il existe pour eux une possibilité de rachat de cotisations et ceci jusqu'au **31-12-1972** au plus tard. Les intéressés peuvent se renseigner auprès de la Caisse régionale d'assurance maladie (branche vieillesse) dans la circonscription où se situe le dernier lieu de travail.

*
**

Départ de M. Théodor Häberlin, Consul général

M. Théodor Häberlin a été autorisé par le Conseil fédéral, avec remerciements pour les services rendus, à prendre sa retraite dès le 1^{er} août 1971 ; dans l'attente du nouveau chef de poste, la gérance du Consulat général a été confiée à M. Hans Bøesiger, Vice-Consul. Le numéro spécial du « Messenger Suisse » du mois de novembre me donne l'occasion de m'adresser une dernière fois à tous les compatriotes établis dans le Sud-Ouest.

Atteint par la limite d'âge, j'ai quitté le poste de Bordeaux au début du mois d'août pour me retirer avec mon épouse à Lausanne. Je voudrais donc par ces lignes prendre congé de tous, plus particulièrement de ceux à qui je n'ai pas pu faire mes adieux personnellement. Je souhaite à tous les compatriotes de l'arrondissement consulaire de Bordeaux un avenir plein de satisfaction, de bonheur et de santé. Th. Häberlin.

Numéro de téléphone du Consulat général de Suisse à Bordeaux

Une erreur s'étant glissée dans le dernier numéro spécial du « Messenger Suisse de France », nous tenons à préciser que les numéros de téléphone du Consulat général sont toujours le **52-18-65** et le **52-18-66**.

AVS/AI

Les assurés n'ayant pas encore réglé

leurs cotisations AVS/AI 1971 voudront bien s'acquitter du montant dû **avant le 20 décembre 1971** afin que les versements arrivent au Consulat général avant la fin de l'exercice comptable.

L'observation de ces règles facilite beaucoup le travail du service AVS/AI.

Décès du Colonel Real

Dans le numéro spécial du « Messenger » du mois d'avril nous avons publié un article à l'occasion du 90^e anniversaire du premier commandant de notre aviation militaire, le Colonel Théodor Real. Aujourd'hui, nous avons la douleur de vous apprendre le décès survenu le 17 août 1971 à Fonsorbes (Haute-Garonne), de ce pionnier.

Visite de l'Ambassadeur de Suisse en France et de Mme Pierre Dupont

Du 14 au 23 mai, l'Ambassadeur de Suisse en France et Mme Pierre Dupont ont été les hôtes du Sud-Ouest de la France. Après avoir été reçu par M. Delaunay, Préfet de région, M. P. Dupont, accompagné de son épouse, du Consul général et de Mme Häberlin, ont été chaleureusement accueillis par la colonie à la Maison suisse de Bordeaux où un dîner réunit autour du Président de la Société suisse, M. Henri Belvissotti, et des Présidents des Sociétés suisses des Pyrénées, de la Côte Basque, du Lot et Garonne et du Gers, les nombreux Suisses désireux de s'entretenir avec le représentant de leur pays en France. Un programme rigoureusement minuté permit à l'Ambassadeur de visiter, le lendemain, le Campus universitaire sous la conduite du Recteur Jean Babin, d'être reçu en audience par le Premier Ministre, M. Chaban-Delmas, Maire de Bordeaux, d'être son hôte à déjeuner avant d'assister à l'inauguration de la 50^e Foire Internationale de Bordeaux. Puis, successivement, M. P. Dupont fut reçu à la Chambre de Commerce, visita les usines Marcel Dassault, l'exposition de peintures « Surréalisme » et le Bordeaux ancien et moderne. Une rapide excursion dans le Médoc, sur le Bassin d'Arcachon, donna à notre Ambassadeur et à son épouse l'occasion d'apprécier les charmes de l'Aquitaine. C'est au cours d'une réception donnée dans la résidence du Consul général de Suisse à Bordeaux et à laquelle assistèrent de nombreuses personnalités françaises et suisses que nos hôtes prirent congé.

L'Ambassadeur et Mme P. Dupont quittèrent Bordeaux pour Toulouse où les accueillirent les autorités préfectorales et locales. Des visites eurent lieu, tant dans les centres de recherche électronique qu'aux usines aérospatiales, à la Chambre de commerce et à des entreprises suisses. Une sympathique et cordiale réunion organisée par M. A. Tissot, Président de la Société helvétique de

bienfaisance de Toulouse, regroupa nos compatriotes autour de l'Ambassadeur, de Mme P. Dupont, du Consul général et de Mme Häberlin, prouvant ainsi leur attachement à la Suisse. Sur le chemin du retour, M. et Mme P. Dupont furent reçus par le Président du Cercle suisse du Lot-et-Garonne et du Gers, M. l'Abbé A. Portmann, entouré du Maire de Mezin, du Chef de la Section des étrangers à la Préfecture d'Agen, et d'une trentaine de Suisses de la région, dans une atmosphère de chaude cordialité. M. l'Ambassadeur et Mme P. Dupont ont quitté Bordeaux le 23 mai et nous voudrions leur exprimer, encore une fois, nos remerciements et les assurer du profond attachement des Suisses du Sud-Ouest à leur pays d'origine.

LA VIE DES SOCIÉTÉS - BORDEAUX

Soirée d'adieu à notre Consul général et à Mme Häberlin

C'est avec regret que les Suisses de Bordeaux avaient appris le prochain départ à la retraite de notre Consul général Häberlin.

Afin de prendre congé de M. et Mme Häberlin, les Sociétés suisses de Bordeaux avaient invité les membres de la colonie de Bordeaux et de l'arrondissement consulaire à assister à un repas d'adieu qui eut lieu le samedi 24 juillet 1971. Nombreux sont ceux qui, par leur présence à cette manifestation avaient tenu à exprimer à M. et Mme Häberlin leur sympathie et leur amitié. Au cours du repas auquel s'étaient joints les Présidents des Sociétés suisses de l'arrondissement consulaire, notre Président, M. Henri Belvisotti, fut l'interprète de tous pour remercier M. et Mme Häberlin de la gentillesse avec laquelle ils avaient accueilli chacun de nous. Je souligne également leur attachement à cette Colonie suisse de Bordeaux et l'intérêt qu'ils avaient manifesté à chacune de nos manifestations. Je souhaite à M. et Mme Häberlin une bonne et longue retraite sur les rives du Léman.

Fête du 1^{er} août 1971

Les Sociétés suisses de Bordeaux avaient convié tous les Suisses de la région à participer à la célébration de notre Fête nationale qui eut lieu le dimanche 1^{er} août en soirée.

Malgré la période des vacances une trentaine de Suisses avaient répondu à cette invitation à laquelle s'étaient joints une dizaine de jeunes Suisses venus du pays en séjour linguistique.

Dans son allocution de bienvenue, le Président Belvisotti remercia les personnes présentes et passa la parole à notre trésorier M. Morax pour la lecture du message du Président de la Confédération, puis au Secrétaire pour la lecture du raccourci « du pacte fédéral de 1291 ».

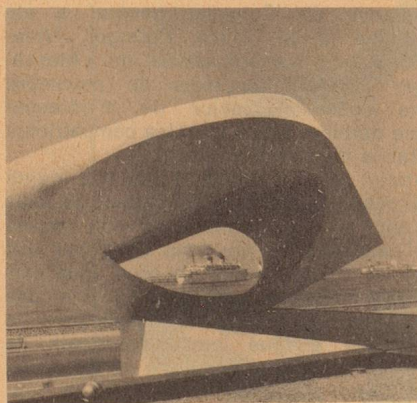
L'Assemblée entonna notre hymne national, puis la Marseillaise, pendant que crépitait le feu traditionnel du 1^{er} août. La soirée se termina en dégustant quelques boissons offertes par le Club suisse, tout en évoquant par des chants et quelques airs suisses le souvenir du pays natal.

Société suisse de bienfaisance de Bordeaux

La Société suisse de bienfaisance de Bordeaux s'est adressée à la fin du mois d'avril 1971 aux Suisses installés en Gironde et dans les départements avoisinants, quêtant une aide pour pouvoir rénover et entretenir la Maison suisse, dont notre Société est propriétaire. Ce que le comité osait à peine espérer est arrivé ; dans les semaines suivantes, les Suisses de notre région ont répondu si nombreux et si généreusement à notre appel, qu'il nous a été possible non seulement de faire repeindre la grande salle de réunions, mais d'avoir encore un fonds qui nous permettra de réparer la toiture, ce qui est le plus urgent pour le moment et, éventuellement, pour l'installation de la cuisine.

Etant donné qu'il nous est matériellement impossible de remercier chaque donateur individuellement, nous nous permettons de vous contacter par la voix du « Messenger Suisse » pour vous exprimer notre gratitude pour votre généreuse participation.

LE HAVRE



124, boulevard de Strasbourg.
Tél. : 42-27-09.

Célébration de la fête nationale Au Havre

La fête nationale du 1^{er} août est une des agréables occasions de réunir les compatriotes et amis autour des représentants de notre pays au Havre. Aussi, M. le Consul et Mme Steiner, comme ils le font si chaleureusement

chaque année, ont-ils tenu une fois encore à inviter leurs compatriotes à venir célébrer à leur domicile l'anniversaire de la naissance de la Confédération. M. le Consul et Mme Steiner eurent ainsi le plaisir, le vendredi 30 juillet, d'accueillir et de saluer près de 80 compatriotes et amis, parmi lesquels, venus d'assez loin, M. André Derendinger, Président du Groupement amical des Suisses de la Manche, M. Marcel Grandjean, Président du Cercle suisse de Rouen et Mme Grandjean, M. et Mme Ulysse Allemand, également de Rouen, et M. André Chalverat, correspondant du Consulat à Dieppe. La commémoration du serment du Grütli débuta par l'audition des cloches de la Cathédrale de Lausanne qui permit aux compatriotes présents de s'unir par la pensée et la musique à ceux restés au pays.

Le message de M. Gnägi, Président de la Confédération, retint l'attention de tous. L'annonce qu'il fit de la reconnaissance du droit de vote à nos concitoyennes recueillit l'unanimité, de même que l'appel qu'il nous transmit de la part du Conseil fédéral concernant la protection de la nature.

L'hymne national, brillamment exécuté par une chorale de Fribourg, mit un point final à la partie commémorative dans une atmosphère à la fois solennelle et si amicale.

M. le Consul et Mme Steiner indiquèrent ensuite à leurs invités le chemin d'un buffet richement garni et cette belle soirée, dans la détente et l'amitié, se poursuivit d'une façon parfaitement réussie.

C. Boesch,
Président de la Société suisse
l'Helvétia du Havre.

A Rouen

C'est avec un retard imputable aux vacances que le Cercle suisse de Rouen s'est réuni le 7 août, dans son local agréablement décoré en la circonstance, pour fêter l'anniversaire de la fondation de notre Confédération.

M. le Consul E. Steiner et Mme, ainsi que M. le Vice-Consul Amiet, nous ont honorés de leur présence et une assistance d'environ 25 personnes, un peu réduite en cette saison, a entendu la lecture du message adressé aux Suisses de l'étranger par M. R. Gnägi, Président de la Confédération.

Après le chant du Cantique suisse, nos compatriotes se sont retrouvés autour d'une sympathique fondue, arrosée d'un excellent « Fendant ».

Comme à l'accoutumée, A. Graber avait pourvu au dessert et chacun gardera un excellent souvenir de cette manifestation, tout en regrettant que la période des vacances nous ait privés d'un certain nombre de nos amis.

Le Président,
M. Grandjean.

NANTES



14, rue Boileau.
Tél. : 71-82-11.

LE COIN DE NANTES

Soirée saucisses/muscadet chez M. et Mme Dova au Landreau

Soirée traditionnelle très réussie, avec encore plus d'ambiance et de gaieté que d'habitude cette année, grâce à M. Gerber qui a bien voulu nous faire profiter de ses talents d'accordéoniste. Ses airs typiquement suisses ont été très appréciés et plus particulièrement peut-être « Le Ranz des Vaches » qui nous a transportés au cœur même de nos chères montagnes. Beaucoup de monde, comme toujours d'ailleurs, dont 14 jeunes et parmi les habitués, deux invités d'honneur : M. le Maire de Haute-Goulaine et Mme Bertrand.

Le repas était excellent et nous avions au menu, cette fois, une variété de succulentes saucisses fines et inconnues de beaucoup d'entre-nous, saucisses au muscadet et saucisses aux fines-herbes

que Mme Dova avec sa gentillesse coutumière et son courage nous a grillées sur un feu de sarments. Le tout était arrosé des différents crus Dova appréciés par tous. Au dessert, M. le Consul nous a adressé une allocution et a remis à M. et Mme Dova, deux cadeaux souvenirs, l'un étant une plaque céramique, exécutée et offerte par notre compatriote M. Urfer, représentant les armes du Landreau, l'autre, un vitrail aux armes du Tessin.

La soirée s'est ensuite poursuivie dans la joie, grâce aux chanteurs, Mlle Kleber et M. Dova — qui nous a agréablement interprété « Le Temps des cerises » — et à de nombreuses histoires vaudoises, bernoises et marseillaises. Le groupe des jeunes, qui vient de se former, a été très remarqué par ses interprétations inédites et chants divers.

Merci à M. et Mme Dova - à la prochaine !

Concentration annuelle des Suisses de l'Ouest et Fête nationale 1971

Les Suisses et leurs amis de l'Ouest se sont réunis le dimanche 27 juin à la Poularderie près d'Angers, magnifique propriété de M. et Mme Rohrbach.

M. le Consul et Mme Roy ainsi que le Président central de l'U.S.O. et Mme Badel accueillirent quelque 150 personnes (dont une vingtaine de jeunes) parmi lesquels on remarquait M. Boesch, Président de la section U.S.O. de Tours et M. de Stoppani d'Angers.

Un vin d'honneur (fendant du Valais) offert par notre Consul lui permit de souhaiter la bienvenue à tous et plus particulièrement à M. David, Conseiller général et Maire-adjoint d'Angers qui exprima avec chaleur sa satisfaction de pouvoir saluer, au nom des autorités françaises, les Suisses vivant dans notre région. M. Babel remercia, à son tour, tous les participants à cette manifesta-

tion et les invita à prendre place autour des tables décorées avec beaucoup de goût et couvertes de roses « Loubert » de toutes teintes.

Chaque famille avait apporté son repas et les vins étaient généreusement offerts. Au cours du repas et après la lecture du message du 1^{er} août du Président de la Confédération, M. Roy offrit un plat dessiné par M. Urfer à Mme Rohrbach, des livres à son époux et des fleurs à notre vaillante doyenne, Mme Foglia de La Bohalle.

L'après-midi passé en commun s'est écoulé trop rapidement dans la bonne humeur, les chants et les jeux et c'est à regret qu'il fallut se séparer vers 19 heures, les dames chargées de roses gracieusement offertes par M. Loubert.

1^{er} août 1971

Comme d'habitude, notre Consul et Mme Roy ont généreusement reçu chez eux nos compatriotes et leurs nombreux amis à l'occasion de la Fête nationale 1971. C'est donc, comme d'habitude aussi, que tous leurs hôtes ont célébré la Suisse dans la joie et l'amitié réelle qui existe entre les communautés française et suisse de l'Ouest.

Carnet familial

La Communauté suisse a été endeuillée par le décès de son Vice-Président d'honneur, M. Charles Füller, survenu à Nantes à l'âge de 84 ans. Que Mme Füller et ses enfants trouvent ici l'expression renouvelée de notre sympathie.

Préavis

L'arbre de Noël 1971 aura lieu le 12 décembre prochain à 14 h 30 précises à la salle du Touring Club de France à Nantes. Qu'on se le dise et qu'on réserve cet après-midi !

Les membres de l'U.S.O. recevront encore une convocation individuelle qui leur permettra d'inscrire leurs enfants sur la liste du Père Noël.

RETRAITE - RENTES VIAGERES - VIE - INVALIDITE

POUR VOS ASSURANCES

LA SUISSE
Siège Spécial et Direction
pour la France
3, rue Origet
37 - TOURS - Tél. : 53-12-12
Télex : 75 039



A LYON
Inspection Générale
100 bis, rue Montgolfier
69 - LYON (6^e) - Tél. : 24-42-97